

## **SAMM CONCERNE N° 24    EDITO de Rentrée sept 2023**

### **Retour sur l'Assemblée Générale du 09 juin 2023.**

L'Assemblée Générale de la MFCA SSAM s'est tenue en présentiel à Reims le 9 juin 2023 où 157 délégués ont pu partager des moments de débat et de démocratie interne. Après une présentation du « Nouveau parcours de santé visuel au Centre de Santé de Reims », qui a rencontré beaucoup d'intérêt, nous avons ouverts **les travaux de la 11<sup>ème</sup> A.G. de la MFCA-SSAM**, dont vous trouverez ci-après un compte rendu des travaux. Merci à toutes et tous d'avoir plébiscité les actions et propositions qui ont été faites par le Conseil d'Administration et le Bureau de notre Union, toutes les résolutions présentées, fruits de travaux réalisés entre juin 2022 et la fin de ce premier semestre 2023, ont été validées à l'unanimité. Merci encore de votre engagement à nos côtés et du partage collectif des préoccupations des SSAM.

**Je tiens également à remercier** personnellement nos invités, présents en nombre : Adjointes au Maire de Reims, déléguée à la santé, aux affaires sociales ainsi qu'aux ressources humaines et au dialogue social - Responsables académiques de l'accompagnement des personnels et du handicap - Conseiller du Recteur, **tous partenaires de la MFCA SSAM**, ont honorés de leur présence cette A.G. 2023 ! **Merci également à tous les délégués des mutuelles, à tous les militants de Champagne Ardenne et à tous nos collaborateurs** pour leur engagement, leur adhésion et leur participation à nos travaux.

**Confrontée** à une crise sanitaire qui a perduré en 2022, prolongée et amplifiée par la crise Ukrainienne, la MFCA SSAM a été mise à l'épreuve. Elle a dirigé toute son énergie à continuer d'être innovante et réactive pour répondre aux besoins de soins et de solidarité qui s'exprimaient partout sur **les territoires de Champagne Ardenne**, tout en faisant face aux profondes conséquences économiques, sociales et psychologiques induites par les différents contextes.

**La réécriture** de notre **projet stratégique « la MFCA Demain ! 2024-2028, »** sera terminée au 31 12 2023, il se propose d'anticiper au mieux les 5 prochaines années, **mais aussi de faire face** dès maintenant, aux difficultés qui nous obligent. Je fais bien sûr référence ici aux **évolutions réglementaires en cours et à l'inflation** qui, nous le savons tous, **percute l'équilibre économique de nos services de soins** et d'accompagnement mutualistes.

**Le rapport d'activité 2022**, a rendu compte à **l'ensemble des délégués** qui ont constitué l'Assemblée Générale du 9 juin 2023, de l'investissement de **chaque collaborateur** au service de nos adhérents, clients, patients, résidents. **C'est l'occasion ici de les remercier vivement** pour leurs efforts durant les douze mois de l'année 2022, qui ont fait de cette **année 2022**, une année difficile, mais « difficile aujourd'hui » ne veut pas dire impossible, nous avons la possibilité de nous adapter vite et avec intelligence.

**« Acteurs du soin » et « Autour du soin »**, ce numéro de « **Samm Concerne** » vient, une nouvelle fois faire état des engagements remarquables de tous les acteurs des SSAM et de la population Champardennaise qui utilisent chaque jour nos services, **qu'ils en soient tous ici remerciés. Bien amicalement à toutes et tous et bonne rentrée !**

Olivier BLAUD, Président MFCA SSAM

La Mutualité française Champagne Ardenne SSAM est simple, attentionnée, bienveillante et optimiste.

*Nous prenons soin de vous !*



MERCI A L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS DE LA MFCA SSAM, AUX MILITANTS  
ET AUX ELUS POUR LEURS PARTICIPATIONS AUX TRAVAUX MENÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2022.

**La Mutualité Française Champagne Ardenne - Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes, la MFCA SSAM** milite pour une offre de santé de qualité accessible pour tous et partout en champagne Ardenne.

**Entreprise** de l'économie sociale et solidaire, société de personnes dont l'objectif n'est pas le profit mais le progrès social. La MFCA SSAM est acteur d'accès aux soins facilités et plus accessibles. La MFCA SSAM s'attache à faire vivre la solidarité dans tous les **territoires Champardennais**.

**Engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises**, la RSE, la MFCA SSAM développe une politique et une stratégie de coopération avec tous les acteurs du territoire.

**Les services de soins Champardennais** font rayonner la Mutualité dans les CPTS, les communautés professionnelles de territoire de santé, au sein des Contrats Locaux de Santé, les CLS, dans lesquels elle participe activement, ainsi qu'auprès des délégations départementales des ARS, les Agences Régionales de Santé, celles de l'Assurance maladie ou, encore, auprès des Conseils départementaux, des Communes et Communautés de Communes qui lui font confiance.

**Premier réseau médico-social, sanitaire et social à but non lucratif de l'ante-région Champagne Ardenne**, les SSAM proposent des prestations et des services de qualité, dispensés au meilleur coût pour garantir un reste à charge le plus bas possible. **Avec plus de 65 services** de soins mutualistes animés par une politique d'innovation permanente, chacun peut trouver une réponse solidaire et adaptée à ses besoins : Enfants, familles, personnes âgées, personnes en situation de fragilité ou de handicap.

## AG MFCA SSAM du 9 juin 2023



### Des SSAM qui ont l'art et la manière !

**Force est de constater** que nos établissements et services, complémentaires aux activités de soins dispensées dans le cadre libéral, s'exercent différemment **dans l'esprit et la manière** dont nous assurons - assumons et dispensons « **dans les règles qui sont les leurs** » - nos offres de biens médicaux, d'accompagnements et de services et de soins ». Cette différence donne le sens de nos activités et crédibilise les valeurs mutualistes.

**La MFCA SSAM** s'est inscrite dans une logique de développement et de proximité, la négociation des différents contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, médico-sociale, CHRS, Soins de 1<sup>er</sup> recours, a illustré cette volonté d'accompagner les activités et services les plus en difficultés au cœur des départements concernés. Nous avons également répondu à une croissance de plus de 30 % des demandes de soins et d'accompagnements en 2022 et fais face à **une inflation de plus de 780 k€ sur nos charges diverses.**

**A l'issue de l'assemblée générale**, les délégués ont pu approuver le rapport d'activité responsable 2022, les comptes de l'exercice 2022 et les rapports des commissaires aux comptes, ils se sont prononcés favorablement sur les résolutions présentées et les évolutions effectuées.

#### **Renouvellement du Conseil d'administration :**

Cette assemblée générale a donné lieu au renouvellement de plus de la moitié du conseil d'administration de la MFCA SSAM. Dans la foulée, le conseil d'administration du 20 juin 2023 a réélu **un nouveau bureau** dans lequel **tous les candidats** et le **Président** Olivier BLAUD ont été reconduits **à l'unanimité.**

**Mrs FOURRIER et BROUSMICHE**, respectivement 1<sup>er</sup> Vice-Président et Secrétaire Général sortants ainsi que **Mr Faye**, Président du comité d'audit, ont été mis à l'honneur pour les années de services rendus à la MFCA SSAM. Tous trois ont reçu la « **Médaille de la reconnaissance Mutualiste** ».



Mr Bernard FOURRIER – 1<sup>er</sup> Vice-Président MFCA



Mr Pierre BROUSMICHE – Secrétaire Général MFCA



Mr Alain FAYE – Président du comité d'Audit MFCA



Bureau MFCA SSAM

## L'importance des soins Mutualistes en Champagne Ardenne !

**Depuis ces presque dix dernières années**, nous avons pris une place importante sur nos territoires : En 2014, la MFCA SSAM possédait 36 SSAM, aujourd'hui, en 2023, c'est 65 services de soins et d'accompagnement, 12 métiers différents, des SSAM utiles et socialement indispensables, répartis sur nos 4 départements.

**En 2022**, 260 300 champardennais ont utilisé nos services (soit +13% en un an), en moyenne c'est 900 personnes chaque jour, du lundi au dimanche, qui sont accueillies, soignées, accompagnées dans nos services de soins mutualistes ! **Le pôle domicile**, a réalisé 34 523 journées **d'hospitalisation à domicile** et pris en charge près de 1170 patients, soit près d'une centaine par jour !

**Nos services infirmiers à domicile** ont soignés 326 personnes âgées ou handicapées, **nos services d'insertion et d'accompagnement** ont, quant à eux, pris en charge près de 300 personnes en 2022 et pris en charge 6 familles réfugiées Ukrainienne.

**C'est** près de 200 personnes accueillies dans **nos établissements consacrés à l'autonomie** : Nos EHPAD et notre accueil de jour. Notre **pôle soins de 1er recours** avec c'est 130 professionnels de santé qualifiés, a reçu et soigné 75 356 personnes en 2022, c'était 59 000 en 2021 soit 25% de plus en 1 an, nos pharmacies ont accueilli 169 111 personnes, c'est là aussi une augmentation de plus de 12 % sur l'année.

**Le pôle des biens médicaux** a répondu aux besoins de 13 873 personnes, c'est un peu plus de 17 000 paires lunettes vendues et plus de 775 équipements en audition, les dernières enquêtes du réseau « **Ecouter - Voir** » nous situent à la 3<sup>ème</sup> place sur 64 groupements en matière de satisfaction clients. Enfin, nous avons traités près de 170 000 ordonnances dans nos **pharmacies** en 2022.

**Confrontée à la crise sanitaire** en 2020, qui a perduré en 2021 et en **2022, la MFCA SSAM est depuis 3 ans mise à rude épreuve.**

**Elle a consacré** son énergie à continuer d'être **innovante et réactive** pour répondre aux besoins de solidarité qui s'exprimaient partout sur les territoires, tout en faisant face aux profondes conséquences économiques, sociales et psychologiques induites par la pandémie et la crise Ukrainienne.



**Par son action,** la **MFCA SSAM** a continué à être porteuse des valeurs de solidarités et de partage qui sont au cœur de son identité et elle a généré du lien social grâce à la proximité de ses équipes, de ses militants et de ses élus et avec l'ensemble de ses partenaires.

**Le rapport d'activité de l'année 2022** a rendu compte de l'investissement de chacun de nos collaborateurs au service de nos adhérents, clients, patients, résidents.

C'est ici l'occasion de les remercier encore pour leurs efforts durant ces douze mois de l'année écoulée et **qui ont fait de 2022, une année difficile,** ardue et âpre, faites **de profondes adaptations, année durant laquelle il a fallu exercer toutes nos responsabilités.**

**Les équipes de direction, le directeur Général, le Conseil d'Administration sommes fiers**, fiers d'avoir accompagné les équipes opérationnelles, tout au long de cette année.

**Une année qui a aussi vu de belles réalisations** – de nouvelles réalisations se concrétiser – avec des investissements et des rénovations, des projets et des **perspectives économiques** sur l'ensemble de nos territoires.



### **La Qualité affirmée !**

**2022** c'est l'année des **certifications haute autorité de santé** pour notre **HAD d'Epernay**, c'est l'obtention de la certification « **QUALISANTE** » confirmée pour le Soin de Premier Recours, le renouvellement du label **Quali'Optic** pour les biens médicaux, le développement de **la télégestion** et de la **téléconsultation**.

**2022** c'était encore de nouveaux accompagnements pour les personnes âgées désorientées, avec le **développement de l'EHPAD hors les murs** ainsi que le déploiement d'une offre d'habitat inclusif, la création d'une **2<sup>ème</sup> maison relais sur Charleville Mézières** et d'un **nouveau cabinet d'orthodontie à Rethel 08**. C'est également l'année du **renforcement** de nos systèmes de défense en matière de cybersécurité.

**Le projet stratégique de la MFCA SSAM, 2024 – 2028**, s'inscrit dans ces priorités, elles sont fixées ! Il sera pluriannuel et revu chaque année au regard des résultats, des évolutions réglementaires ou des aléas qui émailleront ces 5 prochaines années.

[www.servicesetsantemutualistes.fr](http://www.servicesetsantemutualistes.fr)

**Si nous sommes** déjà un acteur incontournable du **HAD** sur 3 départements sur 4, nous allons bientôt devenir un acteur de référence du domicile en **Champagne Ardenne**, en prenant le virage des « **nouveaux services de l'autonomie** » que nous obligent les évolutions réglementaires. En rassemblant SAD, service d'aide à domicile et SSIAD, services de soins infirmiers à domicile et HAD, nos services d'**Hospitalisation à Domicile**, contribueront également à **consolider la filière**.

**Nous sommes associés** pour cela à de grands partenaires, qui comptent sur nous, **le CHU de Reims, l'institut Godinot, l'hôpital Auban Moët d'Épernay, L'Hôpital de Troyes et les hôpitaux Champagne Sud, les centres Hospitaliers Ardennais (China et Gham), l'Hôpital Privé de l'Aube** que nous administrons et dans lequel nous sommes, avec le C.H.T., associé **majoritaire d'un Groupement de Coopération Sanitaire que nous avons créé**.



**Le retour à l'équilibre** de notre Union Territoriale **est nécessaire**, il devra être réalisé au plus tard pour 2026 et sera le résultat d'une **harmonie de pilotage** : Mêlant nouveau projet **stratégique, transparence, économie, sentiment d'appartenance et sens partagé de nos missions**.

**Car Oui ! La MFCA SSAM est vraiment simple, attentionnée, bienveillante et optimiste. J'adresse donc un grand merci d'avance à tous les collaborateurs qui prendront part à cette réussite !**

Il nous faut impérativement être **au rendez-vous de l'équilibre économique** pour pouvoir continuer d'exister, être capable d'investir, de faire vivre nos valeurs.

**Sur ces sujets, il faut parfois prendre des décisions difficiles**, des décisions engagées et responsables. Nous ne pourrons pas supporter les différents contextes actuels et à venir sans rien changer, en prenant indéfiniment sur nos fonds propres. **Il nous faut prendre des décisions maintenant**, avant que cela ne devienne impossible de continuer, voire de faire quelque chose et c'est ce que nous allons faire au travers du **projet stratégique 2024-2028**.

**L'année 2022** n'aura donc pas été bonne économiquement, 2023 ne sera pas non plus des plus excellentes, mais 2022 a été une année encourageante en impulsion, en réflexion, en clarté dans la fixation de nos objectifs, en mobilisation. **Oui ! Nous aurons agi et agirons encore en 2023 pour 2024 mais aussi avec en ligne de mire 2025 et 2026.**

## Santé Visuel AG 2023

« **Le Nouveau parcours de Santé Visuel au Centre de Santé de Reims** » est un service de **la MFCA SSAM** qui accueille, en cabinet **ophtalmologique** de ville, au 11, rue des Elus à Reims, toutes les personnes ayant besoin de consulter un ophtalmologue, de soins ou d'un équipement visuel adaptée à leurs vues.

**Lors de cette A.G. 2023, avant l'ouverture des travaux, nous avons eu l'occasion de présenter le projet de coopération pluridisciplinaire en ophtalmologie créé fin 2022, opérationnel sur ce premier semestre 2023.**

L'association de trois professionnelles de santé aux compétences spécifiques, complémentaires et expertes : **Une ophtalmologue, une opticienne et une orthoptiste** ont permis de développer le temps médical offert aux patients et une **prise en charge plus complète** que d'ordinaire et une **prévention** plus active.



Animée par Madame le **Docteur MARCEKOVA, Ophtalmologue**, qui a porté techniquement et médicalement le projet avec ses collègues, **Mme Aurélia THUEUX**, opticienne et de **Mme Fatima RAVELLI**, orthoptiste, ce service de la MFCA SSAM a fait l'unanimité lors de sa présentation.

[www.servicesetsantemutualistes.fr](http://www.servicesetsantemutualistes.fr)



**Le témoignage de Mme Aurélia THUEUX, opticienne,** a permis de mieux comprendre le parcours de santé visuelle et les nombreuses **mesures de préventions** appliquées lors de chaque consultation.

**De nouveaux outils** permettent un grand nombre de bienfaits pour les patients : Amélioration de la prise en charge grâce au parcours coordonné, des délais de prise en charge réduits, d'avantage de créneaux disponibles pour les patients, des dépistages systématiques, validées en complémentarité par des expertises professionnelles, une prise en charge des enfants pour une amélioration de la prévention visuelle, une satisfaction des patients exprimées grâce à un accès aux soins renforcé.



**Le dépistage, pour une stratégie de prévention dès le plus jeune âge !**

**Un OCT** à la pointe du dépistage nous permet de découvrir diverses pathologies à un stade précoce, telles que, le décollement de rétine, le glaucome (asymptomatique), la rétinopathie diabétique, le cholestérol, certaines maladies neurologiques.

**Découverte de l'amblyopie précocement,** afin de préserver l'acuité visuelle chez l'enfant.

**Mise en place d'un suivi régulier,** pour une meilleure qualité des soins.



## Une offre de santé visuelle améliorée pour tous !



Tous les délégués ont pu assister en préambule à l'Assemblée Générale du 9 juin dernier à la présentation d'un des services de **la MFCA SSAM** et entendre **les témoignages** de ceux qui le font vivre, qu'ils soient ici remerciés.

Cette présentation, souhaite contribuer à **mieux faire connaître** nos services de soins et d'accompagnement Mutualistes ainsi que la **qualité** qui prédomine à leurs exercices.

**Travail en équipe pluridisciplinaire** : Le niveau d'activité généré par l'association de plusieurs praticiens est supérieur à la somme des activités individuelles !

**Une augmentation** de 30 % du nombre moyen de patients pris en charge chaque jour.

**Un accès aux soins facilité** pour les patients dans un contexte généralisé de pénurie d'ophtalmologues. **Une prévention active et complète au service de la santé visuelle !**

Pour un **meilleur accès aux soins** et une meilleure satisfaction de tous ! **Une offre en soins d'ophtalmologie** au bénéfice des patients des territoires de Champagne Ardenne et proches, (Aisne...)

**La possibilité de consulter** un spécialiste « au tarif de **secteur 1** », bénéficiant du tiers payant intégral, principal moteur de cette croissance au service de la qualité, pertinence et continuité des soins et de leurs accessibilités.

Pour un **meilleur équilibre** de l'activité et une pérennité plus assurée de nos services en réponses aux **besoins** des patients.

Olivier BLAUD - Président MFCA SSAM.

[www.servicesetsantemutualistes.fr](http://www.servicesetsantemutualistes.fr)

## Avec un prolongement naturel dans nos centres d'optique et d'audition « **ECOUTER VOIR** » !

**Les opticiens « Ecouter – Voir » alliés au Centre de Santé pour la prévention :** Les centres optiques « **ECOUTER VOIR** » de la MFCA SSAM en Champagne Ardenne collaborent à ce parcours de soins en permettant à toute personne d'effectuer un **dépistage visuel** de qualité, et en orientant les patients à risques vers le « **parcours de santé visuel** » grâce à une prise de rendez-vous dans un délai rapide.

**Assure une continuité des services** après le parcours de soin, possibilité de fournir des duplicatas d'ordonnances en cas de perte, de confirmer une correction optique lorsqu'il y a un doute etc.

**Permet de préserver le lien entre patients et docteurs** en donnant des rendez-vous spécifiques et dédiées en cas de besoins.



## « **Verres** » permettant de limiter la myopie chez l'enfant !



## **Cette année la MFCA SSAM est aux rendez-vous des Journées du Patrimoine !**

**Les Journées du Patrimoine 2023 à Reims auront lieu les 16 et 17 septembre.**

**L'hôtel de la Mutualité ouvrira ses portes aux visiteurs sur rendez-vous (rdv à prendre auprès des services Municipaux).**



**Ce sera l'occasion de découvrir** la salle du conseil d'administration de la MFCA SSAM et la **fresque d'Emile CHAUVET** qui la décore – Datant de 1913, elle représente une « allégorie de la famille et du travail » dans le contexte agricole et viticole. **La Verrière « art déco » et des bannières des 1ères sociétés de secours Mutuelles** – corporations ouvrières - sont également exposées.

**L'hôtel de la Mutualité abrite le siège social de La MFCA SSAM, c'est une entreprise « Privé à but non lucratif »,** tous ses bénéficiaires sont intégralement réinvestis dans ses structures de soins et d'accompagnement **mutualistes** (centres de santé, centres dentaires, Ephad, HAD et SSIAD Mutualistes, Pharmacies, optiques et auditions Mutualistes « Ecouter Voir » ...). **Nos adhérents sont décisionnaires, nos clients et patients prioritaires !**

**Partenaires des hôpitaux et de l'ARS en Champagne-Ardenne,** opérateur et gestionnaire de services de soins et d'accompagnement, **présente sur les 4 départements** de Champagne Ardenne, fort de ses **650 collaborateurs, répartis dans 65 services de soins et d'accompagnements, représentant 12 métiers différents du soin et de la santé.** La MFCA SSAM **développe** et contribue à **l'accès aux soins de tous les Champardennais** sur des territoires où la désertification médicale et les difficultés de recrutement des professions de santé sont partagés par tous les acteurs du soin. **Plus de 260 300 personnes nous ont fait confiance en 2022 !**

[www.servicesetsantemutualistes.fr](http://www.servicesetsantemutualistes.fr)

## En route vers les « Services Autonomie » 2023 - 2025 !



### **Evolution de nos services de SSIAD en Service Autonomie.**

**Depuis Mai 2023 la MFCA SSAM s'est investie dans la gouvernance, l'animation et la gestion d'un Service à Domicile situé à Troyes dans l'Aube.**

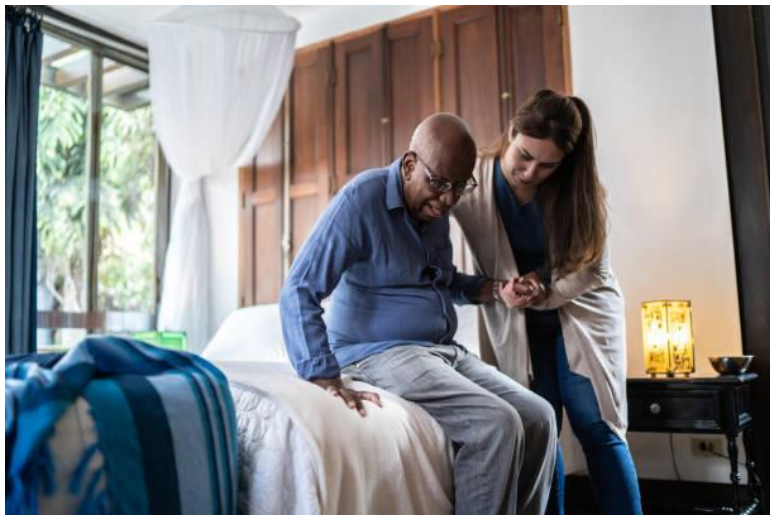
**La MFCA SSAM a repris l'activité de la franchise « CONFIEZ - NOUS 10 » - 32 collaborateurs - Avenue Chomedey De Maisonneuve à Troyes.**

**Avec cette opportunité, nos SSIAD seront transformés, au fur et à mesure au cours de l'année 2023 en « Service Autonomie », afin de répondre aux évolutions et obligations réglementaires leur assurant pérennité et développement !**



## **Cette structure exerce les trois métiers d'un SAD :**

**1/ « L'accompagnement des personnes âgées ou handicapées »** dans la vie de tous les jours (petites toilettes, aide au lever, ménage, repas) : Les bénéficiaires entrent dans les cadres de prises en charge avec plan d'aide validés par les services du CD10 : Financement CARSAT pour les GIR 5/6 ou APA pour les GIR 1 à 4.



**2/ « Demande d'utilité et de Confort »** : Pour les particuliers autonomes, sans plan d'aide particulier ou retour à domicile après hospitalisation si prestation par complémentaire santé.



**3/ « Demande de Prestation Professionnel »** : Ménage dans des locaux d'entreprises ou associations.



**La structure bénéficiaire** d'un agrément SAD sur l'ensemble du territoire Audois, ce qui est un atout précieux pour notre antenne SSIAD de Nogent sur Seine et le développement de notre HAD.

**L'évolution de nos services SSIAD vers un statut de « Service Autonomie »** est avant tout une obligation liée à une évolution réglementaire, une décision des pouvoirs publics qui ne revêt pas un caractère facultatif, ou optionnel, mais bien **obligatoire** sous peine de perdre tous financements des SSIAD et de voir leur disparition programmée au plus tard au 30 juin 2025 par l'article 44 de la Loi 2021-1754 sur le financement de la sécurité sociale 2022.

**Cette obligation doit être vue comme une opportunité pour les 85 collaborateurs de la MFCA SSAM concernés par ce secteur important de notre activité !**

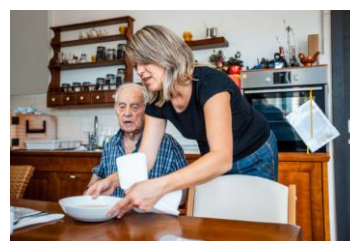
**C'est une opportunité pour les bénéficiaires, les collaborateurs et la pérennité de nos services infirmiers à domicile dans les Ardennes et l'Aube !**



## **Opportunités pour les bénéficiaires :**

**C'est une opportunité** pour les bénéficiaires nécessitant des soins, c'est-à-dire les patients : l'opportunité de leur offrir et de leur garantir une prise en charge coordonnée, en réponse à leurs besoins de soins de santé immédiats (services soignants) comme de répondre à leurs besoins de tous les jours, lever, coucher, toilettes, ménage etc.

**Pour nos collaborateurs des SSIAD et SAD : C'est également une opportunité**, par la possibilité de réaliser des interventions coordonnées et adaptées de soins (SSIAD) et d'aide à domicile (SAD), en permettant la présence de « deux intervenants en même temps », créant ainsi une « entraide » qui soulagera les « charges de « manipulation » du bénéficiaire et les risques de troubles musculosquelettiques (TMS) de nos collaborateurs. Le recrutement des collaborateurs à la recherche, « comme tous », de bonnes conditions de travail, en sera rendu plus aisée.



**C'est une opportunité** enfin, pour la pérennité de notre activité de SSIAD dans l'Aube et les Ardennes pour le développement conjoint de tous nos services liés au « domicile », grâce à la construction d'une **filière globale du domicile MFCA - SAD/SSIAD/HAD**.

**C'est encore une opportunité** par la mutualisation de moyens entre HAD/SSIAD et SAD, seule condition à ce jour, au regard des contraintes de ces métiers et des tarifs imposés par le Conseil Départemental, ou les caisses de retraite sur l'activité SAD, **d'atteindre l'équilibre général** de ce type d'activité. C'est également une opportunité pour l'octroi des financements qui seront accordés aux structures ayant l'accès **au label « Service Autonomie »**.

**Ce développement du « Domicile »**, qui reste la priorité des politiques en matière de dépendance, par « Le maintien à domicile le plus longtemps possible », doit aussi être une opportunité de mieux faire connaître nos autres services aux patients pris en charge, tels que Pharmacies et livraison de médicaments, Optique, Audition et Dentaire.

**L'enjeu est donc important** de « réellement » faire fonctionner ensemble, en synergie, ces 3 activités du domicile, car elles doivent s'alimenter « économiquement » l'une/l'autre, s'autopromouvoir et être complémentaires.



**Pôle d'Activités et de Soins Adaptés - PASA MFCA SSAM Ardennes – La MFCA SSAM vient de recevoir l'arrêté d'autorisation de 14 places de PASA pour son EHPAD la résidence Marcadet à Bogny-sur-Meuse !**

Ce 1er juin 2023 a ouvert sur le site de l'**EHPAD Château Marcadet un nouveau service**. Suite à un appel à projet diffusé par l'agence régionale de santé en 2022, l'EHPAD s'est vu attribué **14 places sur un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés**. Cette nouvelle activité, mutualisée avec **la résidence le Pré du sart**, permet d'accueillir en journée des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neuro-dégénérative des 2 EHPAD de la MFCA SSAM et présentant des troubles cognitifs ou du comportement modérés dans des espaces aménagés à cet effet.

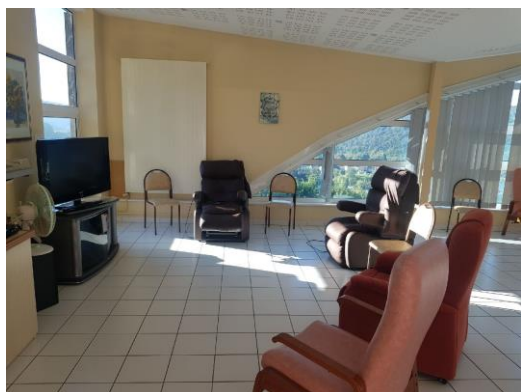


**Ce PASA baptisé par les résidents « le club des Nicapouilles », en référence à un quartier de Bogny sur Meuse, est un espace conçu pour créer un environnement confortable, rassurant et stimulant pour les résidents. Il offre des lieux de vie sociale pour le groupe (cuisine, salle d'activités, salon, espace snoezelen), mais aussi pour l'accueil des familles et propose une ouverture sur l'extérieur par un prolongement sur un jardin et sur une terrasse sécurisée, librement accessibles aux résidents.**



**Une équipe pluridisciplinaire** proposent des activités individuelles ou collectives qui ont pour objectif **d'offrir un accompagnement spécifique et personnalisé en fonction des besoins des résidents**, notamment pour faire diminuer les manifestations de l'humeur et les troubles du comportement. Le « Club » est ouvert 5 jours sur 7 de 9h30 à 16h30.

**Les professionnels de l'unité** (infirmières coordinatrices, psychologue, assistantes de soins en gériatrie, ergothérapeute, coordinatrice gériatrique, médecin coordonnateur) sont **spécialement formés aux techniques de soins et de communication adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives.**



La décision d'une entrée dans le PASA est prise par **l'équipe du PASA** et validée par **le médecin coordonnateur de l'EHPAD.**

L'accueil proposé dans le cadre du PASA **n'est pas facturé en supplément du coût mensuel de l'EHPAD aux résidents qui en bénéficient.**

Après 3 mois d'ouverture, des effets bénéfiques se font déjà ressentir chez les participants qui semblent plus apaisés, qui redécouvrent le plaisir d'une vie sociale, et qui attendent avec impatience les jours de fréquentation du PASA.

**Pour rappel notre EHPAD Résidence MARCADET est habilité à recevoir des bénéficiaires à l'aide sociale à l'hébergement pour 6 places et est autorisé à dispenser de soins remboursables aux assurés sociaux.**